

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**UNE PREMIERE POUR LA  
CORSE ET POUR AIR CORSICA :  
LE TRANSPORT DE GREFFONS  
SUR LES LIGNES REGULIERES**

---

**LA COMPAGNIE AÉRIENNE  
INSULAIRE AFFIRME UNE  
NOUVELLE FOIS SON IMPLICATION  
AU SERVICE DE LA SANTÉ**

Jusqu'à présent, lorsqu'un donneur d'organes était identifié par la coordination hospitalière en prélèvement d'organes et de tissus du centre hospitalier d'Ajaccio, les organes étaient systématiquement prélevés par des chirurgiens greffeurs qui venaient du continent en avion privé. C'est toujours le cas pour les organes tels que le cœur, les poumons et le foie, qui doivent rejoindre les receveurs en à peine quelques heures.

En revanche, concernant les reins, des chirurgiens du Centre Hospitalier d'Ajaccio prélèvent depuis plus d'un an ces organes, évitant ainsi le déplacement d'un médecin greffeur rénal.

Restait un problème logistique et économique, mais aussi d'ordre environnemental : un avion privé était toujours affrété pour le transport de ces greffons rénaux devant être réimplantés sur le continent, dans les 24 heures suivant le prélèvement.

Afin d'y remédier, Air Corsica, en collaboration avec la Coordination de prélèvement d'organes et de tissus du Centre Hospitalier d'Ajaccio, a récemment signé un protocole de coopération avec l'Agence de la Biomédecine, destiné à transporter sur ses lignes régulières ces précieux greffons rénaux vers Marseille, Nice et Paris, mais aussi Lyon ou Toulouse. Disposant de tous les agréments nécessaires sur le plan réglementaire, la compagnie, en étroite collaboration avec les personnels d'escale d'Air France en Corse, a réalisé avec succès ces premiers transports au cours du dernier week-end. Les salariés d'Air Corsica s'associent à la fierté des soignants dans la concrétisation de cette nouvelle autonomie dans la chaîne du prélèvement d'organes. Une première et une belle avancée à l'échelon insulaire !

Marie-Hélène Casanova-Servas, Présidente du Conseil de surveillance d'Air Corsica a fait part de sa satisfaction : « Je me félicite de la mise en oeuvre de ce partenariat avec l'Agence de la Biomédecine qui permet l'acheminement rapide et en toute sécurité, des greffons sur nos appareils. Le succès de cette première opération a démontré l'efficacité de la collaboration entre nos équipes, celles de la CCI 2A et celles du Centre Hospitalier d'Ajaccio. Une fois de plus, Air Corsica a pleinement joué son rôle qualitatif au service de la Corse. »

Luc Bereni, Président du Directoire d'Air Corsica, a déclaré : "Peu de temps après l'ouverture de l'espace Aria Serena à l'aéroport de Nice, Air Corsica réaffirme son engagement aux côtés des professionnels de santé en réalisant pour la première fois le transport de greffons à bord de ses avions. Je félicite tous les personnels qui ont pris part à cette réussite et me réjouis à titre personnel de terminer mon mandat sur cette réalisation, en ligne avec la mission de service public de la compagnie".

CONTACT PRESSE : MÉLANIE CECCHI

Tél : 06 34 25 29 36 / Email : [mececchi@aircorsica.com](mailto:mececchi@aircorsica.com)